



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115637>

Département(s) de publication : **49, 44, 53, 72, 85**

Annonce n° **24-115637**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région des Pays de la Loire

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 23440003400026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49, 44, 53, 72, 85

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 49AN_18D09061_FRESNE_TVX_7_16

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique et stratégie d'achat

Adresse mail du contact : Demandedce@paysdelaloire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 2228204838

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participation sont précisées dans le règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participation sont précisées dans le règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participation sont précisées dans le règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Restructuration - Extension du CFA (Bâtiments I, J, K) Angers le Fresne à Sainte Gemmes sur Loire (49) LOTS 7 ET 16

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Restructuration - Extension du CFA (Bâtiments I, J, K) Angers le Fresne à Sainte Gemmes sur Loire (49) LOTS 7 ET 16

Lieu principal d'exécution du marché : Sainte Gemmes sur Loire

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Menuiseries extérieures

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000

Lieu d'exécution du lot : Sainte gemmes sur loire

- **Description du lot :** Paillasses

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39181000

Lieu d'exécution du lot : Sainte Gemmes sur Loire

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le financement est assuré sur des fonds régionaux propres. Le mode de règlement choisi par l'administration est le virement bancaire. Les références du ou des comptes bancaires où les paiements seront effectués doivent être précisées dans l'acte d'engagement. Le délai maximum de paiement ne peut excéder trente jours. Le point de départ du délai de paiement est la date de réception de la demande de paiement par la maîtrise d'oeuvre, s'il y a une maîtrise d'oeuvre, ou par la maîtrise d'ouvrage opérationnelle. Une avance est accordée au titulaire du marché, sauf renoncement de sa part, si le montant du marché est supérieur à 20 000 euros HTVA et si son délai d'exécution est supérieur à deux mois. Le titulaire s'engage également à produire une garantie à première demande afin d'en garantir le remboursement, suivant les dispositions prévues au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Une retenue de garantie sera prélevée sur le montant du marché. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. La visite des lieux est facultative. Elle est fixée au 31/10/2024 à 13h30. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R2122-7 du code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2024